



AVIS PUBLIC

PROGRAMME RÉNORÉGION

La MRC de Lotbinière tient à informer la population que la Société d'habitation du Québec (SHQ) bonifie l'enveloppe du programme Réno-Région de 50 000 \$ pour la période 2016-2017. Ainsi donc, il vous serait possible de bénéficier d'une subvention pouvant atteindre **12 000 \$** dans le cadre du programme RénoRégion.

Pour être admissible à une subvention pouvant atteindre **12 000 \$**, l'évaluation municipale (valeur uniformisée) de la résidence ne doit pas dépasser **100 000 \$**. Pour appliquer au programme, vous devez être propriétaire-occupant de la maison et le revenu annuel brut du ménage (note 1) variant de 27 000 \$ pour une personne seule, à 48 500 \$ pour une famille de six personnes, ceci pour obtenir le maximum de la subvention.

Cependant, un propriétaire n'est pas admissible s'il a déjà reçu une aide financière des programmes RénoRégion ou RénoVillage au cours des dix dernières années et du programme de Réparations d'urgence (PRU) au cours des cinq dernières années.

Vous devez d'abord communiquer avec la MRC de Lotbinière pour vous inscrire sur la liste d'admissibilité et on vous indiquera comment compléter votre demande.

Pour joindre la MRC de Lotbinière : 418-926-3407 ou sans frais 418-990-0175.

Fait et donné par
Stéphane Bergeron, directeur général
Le 13 janvier 2017

Note 1 : Les revenus peuvent être légèrement supérieurs, une modulation de la subvention sera alors calculée. Exemple une personne seule gagne 30 000 \$, elle pourrait avoir droit à 76% de l'aide financière maximale.